



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Pharmacie

Question écrite n° 35881

Texte de la question

M Jean Kiffer expose à M le ministre délégué auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, que les internes en pharmacie (filiales médicaments et filière biologie) ont appelé son attention sur la création d'un DES d'hématologie empêchant les internes de biologie de suivre une formation complémentaire pourtant souhaitée par le décret n° 84-913 du 23 décembre 1984 modifié. Ils regrettent la destruction de l'entité biologie médicale, la carence d'un texte permettant l'exercice de la biologie pour les internes nouveau régime, ainsi que l'autorisation effective de remplacements dans des laboratoires d'analyses de biologie médicale pour ces mêmes internes, enfin l'absence de créations de postes pour les assistants, les assistants spécialistes et les assistants généralistes, ainsi que de débouchés des filières médicaments qui leur paraît particulièrement grave. Ces problèmes constituent des difficultés inacceptables pour l'avenir de l'internat en pharmacie. Il lui demande quelles dispositions il envisage de prendre pour donner satisfaction aux revendications de ces internes en pharmacie.

Données clés

Auteur : [M. Kiffer Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35881

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1988, page 423